# Compte rendu de réunion

## Groupe thématique « jeunes et santé mentale »

Réunion du 1er octobre 2020 en salle et en visioconférence organisée par Stéphane TK.

## Sont présents :

* Anne ALBERT, Chargée de mission, Metz Métropole, Mission Politique de la Ville et Solidarités, Direction de l'Habitat et de la Cohésion Sociale
* Magalie BALTUS, infirmière, SUMPPS Metz
* Vincent BERNARD, Médiateur numérique, Association La passerelle
* Laëtitia BOURRAT, Psychologue, CMPP, PEP57
* Cécile GENSON, Déléguée départementale, MGEN
* Laëtitia GODEFROY, Psychologue, CMPP, PEP57
* Nadia HAIMOUDY, Assistante sociale, PJJ
* Coralie LEMOINE-FALGAS, Chargée de mission santé, Ville de Metz
* Viviane MILLOT, Médecin généraliste, Université de Lorraine, Service de médecine universitaire de METZ
* Sandra SANTORO, Infirmière conseillère technique santé, DT PJJ Moselle (Direction départementale de la protection judiciaire de la jeunesse)
* Blandine SUTTER, Coordinatrice paramédicale, Réseau de santé Metz arrondissement
* Stéphane TINNES-KRAEMER, Coordonnateur CLSM, CH Jury
* Tatiana TODESCHINI, Médiatrice de l'information, Association La Passerelle – Bornybuzz
* Anne VOREUX, Assistante de formation, Centre Pierre Janet

## Rappel de l'ordre du jour

* Poursuivre la réflexion sur la thématique « jeunes et santé mentale ».
* Prioriser les propositions d’actions.

## Synthèse

**Conclusion**

* Faire connaître aux partenaires du CLSM la formation PSSM gratuite destinée aux étudiants de l’Université de Lorraine.
* Poursuivre la réflexion sur la base d’une fiche projet qui reprend en synthèse les propositions des membres du groupe thématique.

**Constats partagés**

* Délais longs d’accès à une prise en charge pour les adolescents.
* Absence d’un lieu d’écoute pluriprofessionnelle pour les jeunes adultes de plus de 20 ans.

**Propositions**

* Associer les partenaires du CLSM aux projets EMPP.
* Connaître les structures qui ont développé des collaborations autour de projets communs.
* Identifier les ressources en santé mentale destinées aux adolescents et aux jeunes adultes.
* Développer les collaborations entre les structures intervenant auprès des adolescents et des jeunes adultes.
* Faire connaître les formations sur la santé mentale des adolescents et de jeunes adultes comme celles réalisées par le MDA.

## Discussion

Stéphane TK introduit la réunion en rappelant l’objectif de poursuivre la réflexion sur la thématique et prioriser les actions proposées lors des précédentes rencontres. L’intention est d’aboutir à la rédaction de fiches projets soumises à l’avis du comité de pilotage chargé d’orienter les missions du CLSM. Il est entendu que dans le cadre des échanges, le terme « jeune » désigne les publics adolescents et jeunes adultes. Deux [documents de synthèse](https://www.sante-mentale-territoire-messin.fr/projets/groupes-thematiques) sont remis aux participants.

**Tour de présentation**

Laëtitia BOURRAT et Laëtitia GODEFROY sont psychologues au [Centre médico psycho pédagogique](http://www.pep57.org/medico-social/pole-soins-ambulatoires/centres-medico-psycho-pedagogiques/) (CMPP) Nord Moselle des PEP57. Leur participation est motivée par un projet en cours mené par leur structure en direction du public adolescent.

Nadia HAIMOUDY a rejoint en septembre le service STEMO (service territorial éducatif en milieu ouvert) de la PJJ après avoir travaillé au Département. Sa participation aux réunions du CLSM est régulière.

Cécile GENSON représente la MGEN. Au sein de sa structure l’association ADOSEN a pour objet le mieux-être des élèves dans leur environnement scolaire. C’est dans ce cadre qu’un partenariat s’est mis en place avec l’UNAFAM pour la réalisation d’une action de prévention primaire à destination des collégiens et lycéens présentée plus loin.

Vincent BERNARD est médiateur numérique pour Borny Buzz. Ce média de proximité s’intéresse entre autres au public adolescent et à sa santé mentale. Le dispositif relais également l’information du CLSM quand elle peut intéresser ses publics.

Magalie BALTUS, infirmière à l’université de Metz, est formatrice Premiers secours en santé mentale (PSMM). Le but est de former des étudiants.

Viviane MILLOT, médecin de l’université de Lorraine supervise la formation PSSM dispensée gratuitement aux étudiants. L’objectif est d’apporter aux étudiants des connaissances pour savoir comment réagir, quoi faire et vers qui orienter en fonction des situations. Une information complète est disponible sur le site national PSSM France : <https://pssmfrance.fr>. Une page sur le site de l’Université de Lorraine annonce des sessions destinées aux étudiants est également disponible sur le site Internet de l’université : <http://factuel.univ-lorraine.fr/node/13248>. Dr MILLOT demande que l’information soit communiquée aux partenaires du CLSM.

Sandra SANTORO, infirmière conseillère à la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ). Participation motivée pour s’informer et connaître de ce qui existe sur le territoire.

Tatiana TODESCHINI, médiatrice de l'information pour Borny buzz, participe régulièrement aux réunions des groupes thématiques. C’est l’occasion notamment de constituer un carnet d’adresses utiles pour l’animation d’un groupe sur la parentalité.

Anne ALBERT représente Metz Métropole qui a pris récemment comme nouvelle compétence la prévention spécialisée et anime le fonds d’aide aux jeunes. Cette participation permet de suivre l’avancement des travaux du CLSM.

### Impact de la crise sanitaire sur la santé mentale des jeunes

Stéphane TK informe de la participation du CLSM avec le service santé de la Ville de Metz a un groupe national animé par le [Réseau Ville-santé OMS](https://www.villes-sante.com) sur le sujet de la prévention **et promotion de la santé mentale face à la crise du coronavirus. Ces échanges ont donné lieu à la rédaction d’une synthèse consultable sur Internet :** <https://is.gd/47Yl2R>**. C’est l’occasion de remercier les professionnels qui ont partagé leur retour du terrain.**

### Présentation du dispositif EMAMS

Nadia HAIMOUDY demande des informations sur l’équipe mobile d’appui médico-social (EMAMS).

Stéphane TK répond que cette équipe mobile localisée au Centre de santé mentale Paul Langevin est en activité depuis le début d’année. L’équipe est constituée de travailleurs sociaux et d’infirmiers. Son objectif est d’éviter les ruptures dans le parcours des personnes adultes reconnues ou pouvant prétendre à une reconnaissance d’un handicap psychique. Les personnes intéressées trouveront une information complète dans le dépliant de présentation de l’équipe EMAMS consultable sur Internet : <https://is.gd/Ze3Hto>

### Interconnaissance et partenariat

Stéphane TK demande les avis sur la proposition retenue lors du forum d’un lieu d’écoute où les jeunes pourraient rencontrer différents professionnels.

Sandra SANTORO constate que la [Maison des adolescents](http://www.maisondesadolescents57.com/) (MDA) a pour mission d’être un lieu d’écoute pour les jeunes avec la présence de différents professionnels.

Stéphane TK confirme la mission d'écoute et d'orientation de la MDA. Toutefois, des professionnels ont remarqué la limite d’âge fixée à 20 ans qui laisse démunis les jeunes adultes plus âgés et leurs accompagnants quand se présente un problème de santé mentale. C’est le cas pour la [Mission locale du Pays Messin](https://www.mlpm.fr/) qui accueille des jeunes jusqu’à 25 ans.

Nadia HAIMOUDY donne un autre exemple, le [Point écoute jeune](https://www.cmsea.asso.fr/fr/dispositif-insertion-paej_-f.html) (PAEJ) qui accompagne des jeunes jusqu’à 25 ans également. La question est de savoir s’ils sont outillés pour répondre à des problèmes de santé mentale.

Stéphane TK indique que le PAEJ participe aux réunions du CLSM. Son action axée sur la prévention spécialisée fait appel à des travailleurs sociaux qui ont fait part de difficulté par rapport aux problématiques de santé mentale qu’ils rencontrent.

Sandra SANTORO propose qu’un travail soit fait pour une meilleure connaissance des dispositifs existants et des structures qui travaillent ensemble.

Cécile GENSON informe que le CRI-BIJ développe une collaboration avec le Centre Édisson. Pour répondre à la difficulté des jeunes d’aller au Centre Edisson, celui-ci va faire des permanences au CRI-BIJ. Cela confirme l’intérêt de développer le maillage entre les structures.

Cécile GENSON propose qu’une communication soit réalisée pour faire connaître les structures et les dispositifs. Elle partage son exemple d’habitante de Metz qui ne connaissait pas la MDA.

Stéphane TK propose l’idée de formation croisée comme cela se réalise dans certains CLSM. Il s’agit de temps d’échanges entre professionnels sur des thématiques choisies pour développer l’interconnaissance.

Stéphane TK propose également de retenir la piste d’une action axée sur le développement de l’interconnaissance et des partenariats.

Nadia HAIMOUDY demande s’il s’agit de commencer par identifier les acteurs.

Stéphane TK répond que le guide santé mentale est une base de travail. Il y a déjà des structures identifiées. Un complément pourrait être apporté pour mieux repérer les dispositifs d’accompagnement en santé mentale qui s’adresse aux adolescents et jeunes adultes.

Nadia HAIMOUDY suggère d’identifier les dispositifs en fonction des classes d’âge et mieux connaître les périmètres d’intervention de chaque structure.

Stéphane TK partage l’expérience de la collaboration qui s’est développée entre les équipes des quatre Centres médico-psychologiques messins et des référents identifiés chez les bailleurs. Le but est d’apporter un soutien aux bailleurs en difficulté avec un locataire suspecté de troubles psychiques. Ce partenariat est formalisé dans le cadre d’une convention qui précise des points comme le consentement de la personne concernée ou la manière d’échanger des informations entre professionnels de santé et non professionnels de santé. Des outils ont également été élaborés comme une fiche d’aide au repérage des signes d’une souffrance psychique. Les personnes intéressées trouveront une information détaillée sur le site du CLSM, rubrique « [Projets > en cours > logement](https://www.sante-mentale-territoire-messin.fr/projets/en-cours/category/25-logement)».

### Professionnels en santé mentale dans les structures

Stéphane TK informe que sur l’idée d’augmenter le nombre de professionnels en santé mentale dans les structures, la feuille de route du Projet territorial de santé mentale (PTSM) en cours d’élaboration apportera peut-être des réponses. Le PTSM a d’ailleurs mis en place un groupe dédié aux adolescents.

Stéphane TK évoque le [dispositif D’Abord toit](https://www.republicain-lorrain.fr/edition-de-metz-ville/2019/11/27/denis-ex-sdf-a-trouve-un-d-abord-toit) mis en place par l’AIEM qui, s’il s’adresse à des adultes en grande précarité, est un exemple de ce qui peut se faire pour intégrer au sein des structures des professionnels en santé mentale. En effet, l’équipe pluriprofessionnelle fait appel aux compétences d’une psychologue. Il est intéressant également de noter la participation de deux membres de cette équipe intervenant en qualité de pair-aidant.

Stéphane TK informe qu’un projet d’Équipe mobile psychiatrie précarité est en réflexion pour le territoire messin. Sa mission est d’aller vers les personnes en situation de précarité en amont d’une prise en charge en soins psychiatriques. Cette équipe sous la responsabilité du Dr Pascal Pannetier apportera également un soutien aux professionnels en difficulté avec ce public. Une idée est d’impliquer les partenaires du CLSM quand le projet va se mettre en place.

### Développer les connaissances en santé mentale des professionnels

Stéphane TK partage l’expérience de la sensibilisation en santé mentale mise en place dans le cadre du CLSM. Cette action vise à développer les connaissances de base en santé mentale et s’adresse à un large public de professionnels, d’élus et de membres d’association. Les personnes intéressées trouveront une information détaillée sur le site du CLSM, rubrique « [Ressources > apprendre](https://www.sante-mentale-territoire-messin.fr/ressources/apprendre)». Une piste pourrait consister à développer la sensibilisation en proposant des modules thématiques sur le public jeune par exemple.

Sandra SANTORO informe que la MDA propose des formations sur la psychopathologie des adolescents. Il serait intéressant de faire connaître ces formations aux acteurs locaux.

Cécile GENSON informe que les infirmières scolaires sont formées à la psychopathologie des adolescents.

Cécile GENSON propose de collaborer avec les professionnels intéressés par la mise en place d’actions entre pairs à destination des jeunes comme celle développée en partenariat avec l’UNAFAM. Elle s’adresse aux collèges et lycées de la Moselle invités à faire connaître leur intérêt à en bénéficier en répondant à l’appel à projets de la MGEN. Depuis quatre à cinq des actions sur différentes thématiques ont été réalisées. La prochaine action repose sur l’utilisation du [jeu JADA de débat sur les addictions](https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&ved=2ahUKEwjo7Zv32ZvuAhUNCxoKHVDADuoQFjABegQIBRAC&url=https%3A%2F%2Fcache.media.eduscol.education.fr%2Ffile%2FSante%2F80%2F0%2FPlaquette_JADA_v3_1239800.pdf&usg=AOvVaw1I1PU67gcuaZuit5uI6SAA). Pour élaborer cette action, des rencontres ont eu lieu avec la MDA, le CSAPA les Wads du CMSEA, le service santé de la Ville de Metz et le CLSM. L’objectif est aussi de promouvoir les dispositifs du territoire et d’être en capacité d’orienter les jeunes qui pourraient en avoir besoin. L’action s’appuie sur l’échange entre pairs. C’est pourquoi deux jeunes en service civique ont été recrutés dont l’un est engagé dans un cursus universitaire en psychologie. Ils débuteront leur mission début novembre après deux semaines de formation.

### Projet du CMPP des PEP57 pour les ados

Nadia HAIMOUDY demande la limite d’âge de prise en charge dans les CMPP.

Laëtitia GODEFROY répond que la limite est fixée à 21 ans et présente le projet auquel elle participe avec sa collègue Laëtitia BOURRAT. L’objectif est de construire un dispositif d’accueil, de prise en charge et éventuellement de réorientation des soins psychiques pour adolescents. La réflexion part du constat du délai d’attente long pour la prise en charge des adolescents. Il s’agit d’un projet de structure.

Stéphane TK informe que l’ARS avec les acteurs de la santé mentale du Département travaille à l’élaboration du Projet territorial de santé mentale. C’est une occasion de faire connaître ce projet. Une information est disponible sur le site Internet de l’ARS Grand Est : <https://youtu.be/3PYDAqjNE_Q>